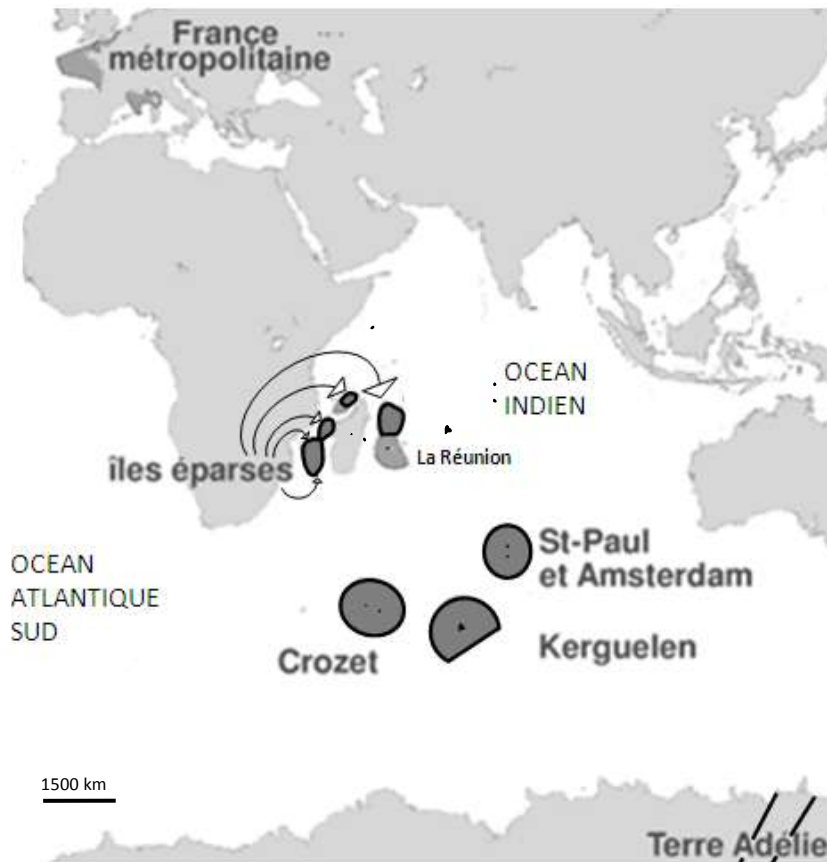


Géographie Les Terres australes et antarctiques françaises

Pourquoi ces territoires sont-ils un atout pour la France et pour l'Union européenne?

1 - Les Taaf et leurs Zones Économiques Exclusives



Les Taaf procurent à la France une Zone Économique Exclusive (ZEE) de plus de 2 390 000 de km² riches en ressources marines (en gris foncé cerclé de noir sur la carte).

La Terre Adélie ne bénéficie pas de zone économique exclusive en raison des traités internationaux signés en 1959 qui font de l'Antarctique une zone hors des circuits économiques.

Sont aussi présentes sur cette carte les ZEE de la France métropolitaine, de Mayotte et de la Réunion (en gris).

ZEE : Espace de 200 miles marins (370 km) à partir des côtes dont l'exploitation est réservée aux États riverains (pêche, exploitation des fonds sous-marins...)

Îles Éparses (flèches de haut en bas) : Tromelin, les Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India et Europa.

2 - Le siège des Taaf à Saint-Pierre de la Réunion



Le siège est installé depuis 2000 à Saint-Pierre de la Réunion. Il accueille le préfet des Taaf, ainsi que les différents services qui gèrent ces territoires (technique, administratif et financier, gestion des écosystèmes et des milieux naturels, postes et télécommunications, défense et sécurité civile, cellule juridique, communication, tourisme et boutique). La proximité symbolique de Saint-Pierre avec les territoires administrés a, entre autres, décidé le gouvernement français à installer le siège dans cette ville.

3 - La France, l'UE et l'outre-mer

La collectivité des Taaf dispose d'un budget d'environ 26 millions d'euros, alimenté par des ressources propres (impôts, taxes de mouillage, droits de pêche, philatélie, tourisme...) et par une subvention du ministère aux Outre-mer. Une grande partie de ce budget est consacrée aux charges d'affrètement des deux navires, le Marion Dufresne et l'Astrolabe, qui assurent la desserte maritime des districts. Comme les autres territoires d'outre-mer, elle est associée à l'Union européenne en tant que PTOM* et bénéficie à ce titre d'un régime spécial, en particulier des financements du FED*.

***PTOM :** les Pays et Territoire d'Outre-Mer sont des territoires d'outre-mer des États membres de l'Union européenne.

***FED :** Le Fonds Européen de Développement est l'instrument principal de l'aide financière de l'Union européenne aux PTOM.

4 - Des écosystèmes exceptionnels et des terres de science



Lagon aux îles Glorieuses.



Manchots royaux à l'île Crozet



Le Marion Dufresne, navire logistique et scientifique

Les Taaf ont créé depuis 2006 d'immenses réserves naturelles dans les îles australes. En protégeant des écosystèmes terrestres et marins exceptionnels, elles permettent aux chercheurs de continuer à mener des travaux pour la connaissance et la protection de la biodiversité mondiale. Des études climatiques et océanographiques sont aussi menées dans ces territoires grâce à des stations terrestres, ou sur les océans, grâce au navire Marion Dufresne. D'autre part, Kerguelen abrite une station du Cnes* pour le suivi des satellites européens et internationaux.

*CNES : Le Centre National d'Études Spatiales est chargé de mener la politique spatiale de la France en coopération avec l'ESA (European Space Agency).

5 - Des eaux très riches

Le thon est présent en grand nombre dans l'océan Indien, notamment autour des îles Éparses. La légine et la langouste, elles, sont pêchées dans les eaux subantarctiques. La pêche est soumise à autorisation et une surveillance des eaux contre la pêche illégale est effectuée. La gestion des ressources de la mer se fait de manière raisonnée, prenant appui sur des expertises scientifiques. Un suivi est effectué grâce à l'embarquement d'observateurs, sous mandat des Taaf, qui vont contrôler les quantités capturées.



La légine est un poisson de grande taille (jusqu'à 2 m), vivant dans les profondeurs des mers australes. L'espèce est très présente dans la Zone Économique Exclusive française des Kerguelen et Crozet.



Six armements sont autorisés à pêcher dans les eaux des Taaf, dont la Sapmer. Celle-ci a son siège social à l'île de la Réunion et voit son activité augmenter régulièrement depuis des années, répondant à la forte demande mondiale. Le thon, la langouste ou la légine sont vendus au Japon, en Europe et en Amérique du Nord.

Questions

- 1 - Situez les territoires des Taaf dans leur espace géographique proche et par rapport à la métropole. [1]
- 2 - Depuis quelle région française les Terres australes et antarctiques françaises sont-elles administrées? Pourquoi ? [2]
- 3 - Comment sont-elles financées ? Quel est le lien existant entre ces territoires et l'Union Européenne? [3]
- 3 - Pour quelles raisons les scientifiques sont-ils présents dans les Terres australes ? [4 et 5]
- 4 - Ces régions sont-elles exploitées économiquement ? Comment ? Quel est l'intérêt de la ZEE des Taaf ? [1 et 5]

5 - Bilan

Après avoir rappelé les spécificités géographiques, administratives et financières des Terres australes et antarctiques françaises, dites comment celles-ci participent de la puissance française et européenne dans le monde.